



COMMUNE DE CURGIES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 MAI 2021

L'an deux mil VINGT ET UN, le 21 MAI à 18 H 00, le conseil municipal de cette Commune, convoqué le 17 Mai 2021, en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes communale, afin de respecter les distanciations sociales, sous la Présidence de Monsieur Didier VANESSE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mrs Mmes BREMENT Patrick, LEVEUGLE Laure, BARBIEUX Pierre, VANESSE Marie-Béatrice, ANGLADE Mickael, DESTOMBES Daniel, HOT SOUFFLET Brigitte, MELON Franck, ARBONNIER Lucie, OLIVIER Cécile

ABSENTS EXCUSES

ABSENTS NON EXCUSES Monsieur Jacky DUBOIS

PROCURATION DE : Madame DEPAGNE Chloé à Madame HOT SOUFFLET Brigitte
Monsieur COURDENT Geoffrey à Mme Laure LEVEUGLE
Madame BARDIAUX Elsa à Mr DUBOIS Jacky, absent

Mr le Maire nomme Mme Martel Virginie secrétaire auxiliaire de séance

L'assemblée approuve le compte rendu du précédent conseil.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire et Monsieur Brément présentent les différents dossiers de travaux pour lesquels il est nécessaire de solliciter des subventions auprès de la Région des Hauts de France, du Département du Nord et de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole :

- Feux tricolores au carrefour des rues Gilbert Parisse, Maurice Schumann et d'Aulnoy,
- Toitures et isolation de la mairie, (dossier complémentaire)
- Aménagement d'un nouveau bureau d'accueil.
- Isolation salle Pierre Delcourt (dossier complémentaire)

Monsieur Brément rappelle que les dossiers qui ont été discutés lors de la réunion du 26 mars dernier ont été déposés, notamment pour les voiries de la résidence les aubépines et que nous attendons les différents retours.

L'assemblée approuve ces travaux et autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES -- PERMANENCES DU BUREAU DE VOTE

Monsieur le Maire fait un rappel concernant la loi obligeant les membres du conseil à assurer des permanences pour la tenue des bureaux de vote. Pour cela, chaque conseiller a reçu une convocation.

Monsieur le Maire précise que si certains créneaux horaires ne conviennent pas, il est évidemment possible de les faire modifier par le secrétariat.

Par contre, en cas d'absence, il est nécessaire de justifier celle-ci par un courrier adressé à Monsieur le Maire.

COURSE CYCLISTE DU DIMANCHE 08 AOUT 2021

Monsieur le Maire présente la demande de Monsieur Alain CREPEL qui souhaite organiser le 08 août prochain, une course cycliste.

Le conseil donne son accord pour cette manifestation ainsi que le prêt de matériel.

La remise des prix aura lieu sous l'agora.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Leveugle rappelle à l'assemblée que le centre de loisirs supplémentaire de Février a été un succès et que nous pouvons donc l'étendre aux vacances de la Toussaint.

Accueil de Loisirs de Juillet

Un mini camp sera organisé la 3^{ème} semaine de juillet pour tous les enfants de plus de 6 ans et pour deux nuitées.

L'assemblée vote pour un supplément de 7 € par nuitée, pour le petit déjeuner et le repas du soir.

Mercredis récréatifs

Mme Leveugle fait un compte rendu des différents avis concernant la mise en place des mercredis récréatifs. Les activités, imposées et/ou choisies plaisent beaucoup.

Monsieur MELON souhaite savoir si l'animateur actuel sera seul s'il y a plus d'enfants en septembre.

Monsieur le Maire répond que non, il envisage de recruter une personne en contrat aidé.

Logiciel eTicket

Madame Leveugle présente le logiciel **eTicket** permettant les inscriptions en ligne de la cantine et de la garderie mais aussi des centres de loisirs.

Il permettra également le paiement en ligne de l'ensemble des prestations.

Fête des mères

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'en raison de la situation sanitaire, la cérémonie ne pourra pas avoir lieu cette année. Cependant, sur inscription en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile, les mamans bénéficieront des bons qui auront la même valeur que l'an dernier.

Maisons fleuries

Madame Vanesse explique l'organisation du concours, une information sera distribuée aux habitants semaine 21. Elle précise que le jury n'annoncera pas son passage, qui aura lieu entre le 1^{er} juillet et le 30 août.

Une nouvelle catégorie existe, balcons et fenêtres, cela afin que le village soit encore plus fleuri et dans le but, l'an prochain de pouvoir inscrire la commune au concours départemental des villes et villages fleuris afin d'obtenir notre première fleur.

Monsieur Barbieux demande si les jardinières de la salle des fêtes peuvent être fleuries.

Mme Vanesse précise que des plantes vivaces vont être achetées prochainement et progressivement par quartier, afin qu'elles perdurent et qu'il y ait moins d'entretien.

Madame Olivier intervient pour rappeler que dans la boîte à idées, un curgissien demande que l'on fasse travailler Monsieur Choquet.

Madame Vanesse répond que Monsieur Choquet a réalisé toutes nos jardinières.

Fête de l'école

Monsieur le Maire indique qu'il a rencontré Mme Delourme, Directrice d'Ecole et qu'en raison de la situation sanitaire, Mme Delourme indique qu'il n'y aura pas de fête d'école.

Monsieur le Maire et Mme Vanesse proposent d'offrir un spectacle aux enfants et de remettre les prix à cette occasion.

Mme Vanesse adressera une invitation à chaque institutrice.

Fête du 14 Juillet

Monsieur le Maire propose d'organiser une fête pour les curgissiens.

Mme Vanesse est chargée de faire quelques propositions.

Monsieur Melon et Mme Arbonnier signalent que des enfants sont ennuyés par deux jeunes lorsqu'ils se rendent jouer au terrain de sport.

L'un d'eux est domicilié à Saultain et l'autre à Curgies. La gendarmerie a été prévenue et fera des rondes plus régulièrement.

Il est cependant conseillé d'appeler la gendarmerie de Valenciennes lorsque tout comportement est suspect.

Monsieur Barbieux indique qu'un administré lui a signalé un problème de chats errants, Monsieur le Maire répond que la SPA peut intervenir si elle est appelée par les services de la mairie.

Sans autre question, Monsieur le Maire clos la séance.